

Acte I : Acteurs, Chercheurs, Territoires d'économie sociale

Acte I s'inscrit dans le renouveau actuel de l'économie sociale, qui vit aujourd'hui une double évolution :

d'une part, une accentuation des risques de banalisation, voire de disparition des entreprises et des savoirs spécifiques, dans le processus de mondialisation et de normalisation ;
d'autre part, une demande accrue de biens et de services en provenance de la société civile, suscitant la création de nouvelles initiatives (Scic, CAE, Amap, Scop, Associations culturelles, etc.) et des innovations remarquables dans les entreprises déjà créées, petites ou grandes.

Au sein de ce renouveau, il s'agit d'enrichir, de renouveler les savoirs spécifiques à l'économie sociale à partir de la prise en considération et la valorisation de ces créations et innovations.

Le but de l'association ACTE 1

organiser des rencontres entre acteurs innovants et chercheurs engagés dans le double objet de produire des innovations et des connaissances originales en économie sociale et solidaire comme réponse aux nouvelles attentes de la société.

ACTE 1 procède essentiellement par :

l'échange et la confrontation d'expériences ;
la réalisation d'études ou actions ou recherche-action collectives ;
la transmission des innovations ;
la valorisation des études et recherches.

Thématiques de travail

l'apprentissage et la transmission en économie sociale et solidaire ;
la production de normes d'économie sociale ;
l'économie sociale et solidaire comme mouvement ;
l'entreprise, l'organisation, le management ;
les réseaux et environnements ;

autobiographie raisonnée.

Ces groupes thématiques sont soutenus par 4 groupes logistiques transversaux

animation et communication ;
administration et gestion ;
recherche de financements ;
édition.

ACTE 1 valorise ses travaux...

et organise au moins deux fois par an des réunions destinées à la présentation des projets en cours et au débat.

ACTE 1 fonctionne selon une double organisation :

les membres d'ACTE 1 peuvent former des groupes thématiques et des groupes logistiques ;
chaque groupe thématique regroupe au minimum cinq membres, dont au moins deux acteurs et deux chercheurs ;
les groupes logistiques concernent l'organisation, la communication, la valorisation des travaux de l'association.

Parmi les études et recherche-action en cours ou en projet :

la production de nouvelles normes au sein des coopératives d'activités et d'emploi ;
les jeunes et l'innovation sociale ;
les acteurs innovants et le passage à l'écriture ;
la gouvernance dans une association à vocation internationale ;
les pratiques d'un marketing social, alternatif et solidaire.

Ces groupes thématiques sont soutenus par 4 groupes logistiques transversaux

animation et communication ;
administration et gestion ;
recherche de financements ;
édition.

ACTE 1 vise à produire une connaissance originale par une démarche de recherche-action-formation tout autant attentive à la production de résultats théoriques qu'à celle de résultats pratiques.

<https://cestes.cnam.fr/la-recherche-action/acte-i/acte-i-acteurs-chercheurs-territoires-d-economie-sociale-457359.kjsp?>